



2009

Inscrivez-vous en composant le
1-900-565-3337

Les demandes seront acceptées
24 heures par jour, 7 jours par semaine,
du 1^{er} avril au 31 mai.

Sélectionnez la **ZONE** et la **SAISON**
qui vous conviennent avant de vous inscrire!

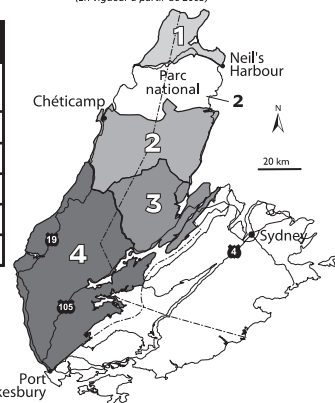
* Veuillez noter que les conditions hivernales peuvent rendre la route dangereuse pendant la troisième saison. L'utilisation de véhicules automobiles est restreinte dans certains endroits, et peu d'installations et de services sont offerts. Pour obtenir plus d'information, consultez le site Web sur le tirage pour la chasse à l'original AVANT de présenter une demande.

Permis de chasse à l'original 2009			
ZONE	Première saison Du 28 sept. au oct. 3	Deuxième saison Du 5 au 10 oct.	Troisième saison* Du 8 au 10 déc.
1	55	54	33
2	50	50	0
3	23	23	0
4	25	23	0
Total	153	150	33

Veillez noter : Vous devez être admissible au permis de chasse à l'original pour résidents pour l'année 2009. Pour vérifier votre admissibilité individuelle, consultez le www.gov.ns.ca/natrl/draws/moose/draw

Zones de gestion de l'original

(En vigueur à partir de 2003)



Comment vous inscrire

Étape 1 AVANT D'APPELER

- Choisissez la période de chasse qui vous convient.
Saison 1 : Du 28 septembre au 3 octobre
Saison 2 : Du 5 au 10 octobre
Saison 3 : Du 8 au 10 décembre (zone 1 seulement)
- Choisissez la zone où vous souhaitez chasser (consultez la carte). Pour obtenir une description détaillée des zones, consultez le site Web.
- Les statistiques concernant la chasse à l'original de 2008 sont disponibles sur le site Web.
- Assurez-vous d'avoir à portée de la main votre carte Wildlife Resources Card.

Étape 2 COMPOSEZ LE 1-900-565-3337 POUR VOUS INSCRIRE

Il ne s'agit pas d'une ligne d'information. L'appel ne peut pas être effectué à partir d'un téléphone cellulaire. Des frais de 6,11 \$ (taxes en sus) seront facturés chaque fois que vous composez ce numéro. Les frais seront facturés au numéro de téléphone utilisé pour effectuer l'appel. Les frais ne peuvent pas être facturés à un autre numéro. Vous ne pouvez pas appeler avec un téléphone cellulaire. Vous ne pouvez vous inscrire qu'une seule fois. Si vous avez des questions au sujet du tirage, communiquez avec le bureau local du ministère des Ressources naturelles avant d'appeler pour vous inscrire.

Étape 3 TIRAGE PUBLIC

DATE : Le mardi 23 juin à 11 h

ENDROIT : Légion East Bay, Sydney Forks, comté de Cape Breton, N.-É.

Étape 4 RÉSULTATS DU TIRAGE

Après le 23 juin, visitez le site Web pour connaître le résultat de votre demande. Vous devrez fournir votre numéro de carte Wildlife Resources Card. Les noms des gagnants seront annoncés uniquement lors du tirage. Les gagnants seront avisés par la poste.

N'oubliez pas :

Priorité absolue à la prudence

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Ressources naturelles